



**PRÉFECTURE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE**

**Arrêté n° (F)23-02**

de composition du jury du concours professionnel sur épreuves de  
chef d'équipe d'exploitation principal des  
travaux publics de l'état au titre de  
l'année 2023

LA PRÉFÈTE,

VU le code général de la fonction publique, Partie Législative, Livre III : Recrutement ;

Vu le décret 86-351 du 6 mars 1986 modifié, relatif à la déconcentration des actes de gestion des personnels ;

Vu le décret n° 91-393 du 25 avril 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État ;

Vu le décret n°2018-1148 du 14 décembre 2018, modifiant le décret n°91-393 portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 fixant les modalités d'organisation générale et la nature des épreuves du concours professionnel pour l'accès au grade de chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'État ;

VU l'arrêté DIR Centre Ouest n° (F) 23/01 d'ouverture du concours professionnel sur épreuves de chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'État ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 25 octobre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Olivier JAUTZY, Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Ouest, en matière d'administration générale ;

Sur proposition du Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Ouest ,

Olivier JAUTZY

## Arrête

**ARTICLE 1 :** La composition du jury du concours professionnel sur épreuves de chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'État , au titre de l'année 2023, est fixée comme suit :

**Président :**

- RIBEIRO Isabelle – DIR Centre-Ouest

**Membres du jury :**

- BARTHES Marie-Juliette - DIR Centre-Ouest
- BOURCART Clément – DIR Centre-Ouest  
(M. Clément BOURCART assurera la présidence en cas d'empêchement de la présidente du jury).
- BERTAZZO Bruno - DIR Atlantique
- COMTE Nicolas - DIR Atlantique
- MATELAT Franck - DIR Centre-Ouest  
(M. Franck MATELAT est également correcteur de l'épreuve écrite).

**ARTICLE 2 :** Sont adjoints en qualité de correcteurs pour l'épreuve écrite :

- CLOPEAU Sébastien - DIR Centre-Ouest
- PACREAU Stéphane - DIR Centre-Ouest

**ARTICLE 3 :** La secrétaire générale de la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A Limoges, le 13 MARS 2023

Pour la Préfète et par délégation,

Le Directeur Interdépartemental  
des Routes Centre-Ouest

  
Olivier JAUTZY